

Luxembourg, le 4 octobre 1971

Ministère d'État

Monsieur Joseph W e i r i c h
Président de la Fédération des
Victimes du Nazisme Enrôlées de Force
D u d e l a n g e
Avenue G.-D. Charlotte

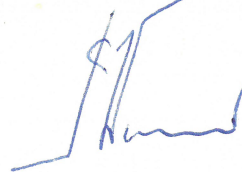
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint
le programme de la cérémonie d'inauguration du Monument
National de la Solidarité Luxembourgeoise.

Vous voudrez bien prendre vos dispositions
pour déposer, au cours de la cérémonie, des fleurs
à côté de la Flamme du Souvenir.

Veillez agréer, Monsieur le Président,
l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,



I N A U G U R A T I O N
du
M O N U M E N T N A T I O N A L
de la
Solidarité Luxembourgeoise
pendant la 2e guerre mondiale
par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse

Ordre de la Cérémonie

La Musique Militaire joue "TRUMPET VOLUNTARY" de Henry Purcell.
à Joseph Petit, pour
S. Exc. M. Pierre WERNER, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, *prend la parole au nom de résistants et de victimes de guerre*
prononce une allocution.

La Maîtrise de la Cathédrale et la Chorale Uelzecht d'Esch/Alzette réunies chantent "Veni Creator" de L. van Beethoven.

Mgr. l'Evêque de Luxembourg bénit le Monument en présence ~~du~~ Grand Rabbin et du Pasteur Protestant.

S.A.R. le Grand-Duc allume la Flamme du Souvenir.

S.A.R. le Grand-Duc dépose des fleurs devant la Flamme.

LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse entrent dans le Monument et signent le Livre d'Or.

Les Autorités et les Organisations de Patronage déposent des fleurs des deux côtés de la Flamme dans l'ordre suivant:

le Président de la Chambre des Députés	le Président du Gouvernement
le Président du Conseil d'Etat	le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg
le Président du Conseil National de la Résistance	le Président de la Fédération des Victimes du Nazisme enrôlées de Force
le Président de l'Association des Anciens Combattants luxembourgeois de la guerre 1939-1945 et des Nations Unies	le Président de l'Association pour la Construction du Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise pendant la 2e guerre mondiale.

Pendant le dépôt de fleurs les chorales chantent "Justorum Animae" de A. Salieri, la Musique Militaire et les chorales exécutent "Patriae Fideles" de Louis Petit et "Fir d'Freihét" de Henri Pensis.

Hymne National.

*

La cérémonie aura lieu le dimanche 10 octobre 1971 à 16 heures au Kanounenhiwel à Luxembourg en présence du Corps diplomatique, des Corps Constitués de l'Etat, des représentants des Communes du Grand-Duché ainsi que des représentants des Organisations de Patronage.